

<b>PAYS :</b> LAOS	<b>Ville:</b> Vientiane
<b>Nom de l'établissement:</b> lycée français international de Vientiane	
<b>Secteur géographique:</b> Asie-Pacifique	

## ACTE N° 25 - 2016/2017 portant sur la transformation du poste de résident de SVT en poste de résident d'EPS à la rentrée 2017

Le poste de SVT a été proposé à un recruté local titulaire de l'Éducation nationale dont le détachement a été refusé au motif qu'il n'est pas resté 3 ans en France en qualité de titulaire ou stagiaire. Afin de préserver ce poste de résident, il est proposé de demander à l'AEFE de changer la discipline. L'EPS\* était la seconde discipline identifiée lors du conseil d'établissement du 10 octobre 2016 avec l'argumentaire suivant :

- 1- discipline avec un fort renouvellement ; 3 enseignants en 4 ans qui postulent systématiquement pour des postes de détachés ;
- 2- besoin d'une stabilité pour l'accompagnement de la mise en place des installations sportives sur le nouveau secondaire ;
- 3- titulaire sur place donnant pleinement satisfaction et pouvant prétendre à ce poste de façon à ne licencier aucune personne.
- 4- professeur formateur PSC1 (prévention et secours civiques 1) / professeur qui nous permet de former les élèves et les enseignants aux gestes de premiers secours.

### Le Conseil d'établissement dans la séance du 9 mars 2017

- Vu ( D.2002-22 du 4/01/2002; C 1946 du 30/06/2008; etc...),
- Vu les conclusions du Conseil d'école et/ou du Conseil du second degré,
- Vu la convocation qui lui a été adressée 10 jours avant,
- Considérant que 10 membres étaient présents sur les 14 composant le conseil : le quorum est atteint,
- Après avoir débattu s'est prononcé par vote,
- Le résultat du vote est le suivant :**

Nombre de membres : 10 présents	10 votants
<b>Suffrages exprimés : 10 pour</b>	<b>0 contre</b>
Suffrages non exprimés: 0	
Abstention : 0	

<b>Avis favorable</b>	<b>Avis défavorable</b>	<b>Partage des voix</b>
-----------------------	-------------------------	-------------------------

Date: 14 juin 2017

Le président du conseil d'établissement,

Signature : le proviseur

